

Question : Est-il permis d'acheter pour un prix déterminé un panier de fruits ou de légumes dont la composition exacte, la qualité des produits qu'il contient et, parfois, leur quantité ne sont connues qu'au moment de la livraison ?

□Mardi 20 Cha'bân 1441

* 14 avril 2020

□ DAROUL IFTA DE LA RÉUNION□

□══ °❖⊙⊙❖°══ □

□

Question : Est-il permis d'acheter pour un prix déterminé un panier de fruits ou de légumes dont la composition exacte, la qualité des produits qu'il contient et, parfois, leur quantité ne sont connues qu'au moment de la livraison ?

Réponse : Abou Houreïra (radhia Allâhou anhou) rapporte que le Messenger d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a interdit le « bay' al gharar » (la vente hasardeuse).

(Extrait d'un Hadith authentique, cité dans le Sahîh Mouslim)

L'expression « bay' al gharar », mentionnée dans le présent Hadith, désigne le contrat commercial (mou'âwadhah) qui contient une part non négligeable d'incertitude ou un flou important au niveau de l'une des contreparties échangées.

□ Ainsi, une vente est constitutive de « bay' al gharar » lorsque, au moment de l'échange de consentements, la marchandise n'est pas clairement déterminée, que ce soit au niveau de sa nature, de sa qualité ou de sa quantité.

Pour en venir à votre question :

□ si jamais la commande du panier vaut achat ferme et définitif, c'est-à-dire que, au moment de la livraison, l'acquéreur n'a pas la possibilité de se rétracter et de refuser les produits qui lui sont présentés, on a affaire à un "bay' al gharar" et l'opération est donc interdite.

□ si jamais la commande du panier ne vaut pas achat ferme et définitif et que, une fois la livraison effectuée, l'acquéreur peut refuser de prendre le panier (parce que son contenu ne lui convient pas par exemple) sans avoir à payer quoique ce soit au vendeur (ou, si le paiement a été effectué à l'avance, il y a remboursement intégral du montant payé), dans ce cas l'opération est licite. En effet, dans ce scénario, la vente n'intervient qu'une fois que l'acquéreur ait pris connaissance et accepté le contenu exact du panier : il n'y a donc pas de « bay' al gharar ».

△ □ Avant d'effectuer une commande de ce genre, il est donc impératif d'interroger de manière très claire le vendeur pour savoir s'il est possible ou non de se rétracter gratuitement au moment de la livraison.

Wa Allâhou A'lam !

Centre de Recherches et de Fatâwa de la Réunion

